



Vente privée et vente aux enchères

Par **Laurine et Greg**, le **01/06/2009** à **10:37**

Bonjour,

Je suis en Licence Marketing et Communication, et pour mon projet de fin d'année (dans 2 semaines!) j'aurais besoin de connaître les obligations à effectuer pour organiser une vente privée et une vente aux enchères; (par exemple, s'il faut un huissier, s'il faut effectuer une déclaration auprès d'un organisme spécial) et les cas les plus utilisés pour la vente privée et la vente aux enchères, leurs coûts.

Sur internet, je ne trouve que des choses sur des ventes sur internet.

Merci beaucoup pour votre réponse rapide, je compte sur vous.